

**SUP.GRH.ENR.104.07.04.16**

## **MISSIONS**

Réalisation de dossiers de déclaration PAC (cartographie et vérifications réglementaires, conseil d'optimisation) avec l'outil informatique Télépac :

- Vérification des îlots.
- Redécoupage des parcelles au sein des îlots.
- Saisie de l'assolement.
- Vérification du respect de la réglementation.
- Calculs de critères et de seuils, conseils d'optimisation.
- Vérification de la complétude du dossier.

Ce conseil peut prendre la forme d'un appui individuel ou collectif.

## **COMPETENCES**

### ▪ **Connaissances générales et techniques :**

- Outils de cartographie.
- Connaissance de la réglementation PAC.
- Contexte économique et administratif d'une exploitation agricole.

### ▪ **Aptitudes particulières :**

- Sens relationnel, contact avec un public d'agriculteurs.
- Capacité de travail en équipe.
- Efficacité.
- Rigueur.

## **FORMATION ET EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

BTS Agricole ou BAC+2 avec connaissance d'outil de SIG (licence de géographie...).

## **CONDITIONS D'EMPLOI**

- Poste placé sous l'autorité directe du chef de service Développement des Entreprises.
- Contrat à durée déterminée de 6 semaines.
- Lieu de travail : département de la Loire.
- Temps de travail : 35 H avec RTT.
- Rémunération : grille Chambre Agriculture de la Loire.
- Poste à pourvoir au 5/04/2018.
- Pour ce type de poste de courte durée, la Chambre d'agriculture de la Loire est susceptible de recourir à une structure employeur.

## **CANDIDATURE**

Le dossier de candidature comprendra : C.V. et lettre de motivation

**Date limite de réponse : 09/03/2018.**

Merci d'adresser votre candidature par mail au service RH : [viviane.guillarme@loire.chambagri.fr](mailto:viviane.guillarme@loire.chambagri.fr)

**Contact** : Viviane GUILLARME 04.77.92.12.12